

1. OFFRIR À TOUS LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL OPTIMAL

Référence de l'action	1.1. Terre d'Eau au cœur des politiques d'accueil	Coût de l'action
A1	Accompagnement des projets de revitalisation / rénovation des cœurs de villes et de villages : <ul style="list-style-type: none"> o Animation d'un observatoire de l'habitat et du foncier, pour bien identifier l'offre et la demande, en intégrant différents publics cibles (jeunes actifs, personnes âgées, PMR...) o Support d'ingénierie et financement d'études pour définir les projets de revitalisation o Accompagnement d'opérations collectives type « opérations façades », embellissement des corps de ferme 	€ € €
A2	Accompagnement technique d'opérations d'aménagement : <ul style="list-style-type: none"> o Accompagnement pour les acquisitions foncières et immobilières en lien avec l'EPFL o Opérations de logements diversifiés : petits logements, locatif, accession aidée, résidences seniors, habitat partagé, ... o Opérations de renouvellement urbain / villageois (friches, bâti dégradé...) 	€ €
A3	Bilan du parc locatif des communes et accompagnement pour la gestion du parc de logements communaux (dont amélioration énergétique)	€ €
A4	Actions de mutualisation pour l'entretien des espaces verts, du nettoyage des rues... pour gagner en efficacité et réaliser des économies	€
Référence de l'action	1.2. Une offre de service innovante et « sur-mesure »	Coût de l'action
A5	Développement d'un programme « santé et services aux personnes » : <ul style="list-style-type: none"> o Mise en réseau des acteurs (animation, création d'un Comité de filière, ...), organisation de rencontres aidés / aidants o Actions de formation et d'accompagnement du personnel, de valorisation de la filière (appui possible sur l'intervention du CNAM sur le territoire) o Partenariats avec les pôles voisins et développement de mesures incitatives pour l'installation de praticiens (financement d'études de médecine, subventions directes) o Actions expérimentales dans le domaine de la télémédecine et de la domotique appliquée à la santé (exemple : financement de dispositifs de téléassistance pour les personnes à domicile) 	€ €
A6	Développement d'une stratégie d'organisation de l'offre périscolaire et petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> o Développement du Relais d'Assistants Maternels (RAM) avec en particulier l'augmentation de la portée (plus de communes touchées) o Mise en place d'un schéma d'organisation de l'offre o Développement d'actions périscolaires innovantes : création d'une école de sport-nature, sensibilisation à l'agriculture de proximité, ... 	€
A7	Mise en place d'une Maison de Services au Public (MSAP) avec services itinérants (France Services)	€
A8	Développement du réseau des Maisons Médicales (ou Relais Santé) et du réseau de lieux d'accueil des personnes âgées (exemple : maisons collectives d'entraide) en lien avec le Plan Santé du Département	€ € €
A9	Élaboration et mise en œuvre d'un schéma de mobilité douce : identification des besoins d'aménagement, des itinéraires à améliorer, en intégrant les pratiques quotidiennes et touristiques	€
A10	Renforcement du service de Transport à la Demande : adaptation des horaires, extension du périmètre d'intervention, sensibilisation des publics-cibles	€
A11	Mise en place d'outils de mobilité complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> o Covoiturage et autopartage (accompagnement des publics) o Expérimentations pour le développement de l'autopartage o Mise en place de PDE/PDIE (plans de déplacements des entreprises) o Mise en place de PDES (plans de déplacements des établissements scolaires) o Expérimentations sur des outils de mobilité touristique : navettes touristiques (saisonnnières), navettes de liaison à la gare TGV et à l'aéroport de Mirecourt, ... 	€ €

2. OPTIMISER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL ET PROTÉGER LES RESSOURCES-CLÉS

Référence de l'action	2.1. Terre d'Eau, terre d'innovation économique	Coût de l'action
B1	<p>Mise en place d'une démarche de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) à destination de l'ensemble des secteurs économiques (productif et présentiel)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un observatoire de l'emploi (connaissance offre/demande et des besoins des entreprises et des actifs) ○ Développement de structures de mise en relation offres-emplois (Comité de Bassin d'Emploi, Espace Rural Emploi Formation, ...) ○ Développement d'outils de formation pour faciliter le recrutement des actifs locaux : intervention ponctuelle de formateurs, développement de l'apprentissage, ... ○ Facilitation de l'emploi en insertion (valorisation des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), recrutement via l'ADAPEI, réseau Prêt à Bosser du CD88, ...) ○ Travail sur l'image des grandes entreprises industrielles au niveau du bassin d'emploi ○ Structuration et accompagnement du développement de la filière numérique : domotique, gérontechnologies, télétravail, ... ○ ... 	€ € €
B2	<p>Soutien à l'émergence et aux actions de l'économie circulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Actions d'identification et de développement des synergies inter-entreprises : évènements de mise en réseau, accompagnement pour approfondir des pistes de synergie ○ Développement des actions de recyclage : sensibilisation, mise en place d'une ressourcerie 	€
B3	<p>Poursuite du développement de l'offre d'immobilier d'entreprise : incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, espaces de coworking, ateliers d'artisans, accueils multiservices et de télétravail, ...</p>	€ € €
B4	<p>Accompagnement technique et administratif des petites entreprises (TPE/PME) et de l'artisanat : aides à la gestion, aides à la reprise/transmission, prêt de matériel et de locaux, ... et accompagnement pour le développement numérique</p>	€
B5	<p>Structuration, aménagement qualitatif et promotion de la zone d'activité économique intercommunale d'Auzainvilliers</p>	€ €
Référence de l'action	2.2. La valorisation des ressources locales	Coût de l'action
B6	<p>Implication de la CCTE dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle de l'Ouest Vosgien ou du Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Convention avec l'ENSAIA pour préciser besoins et potentiels du territoire ○ Animation du réseau des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture ○ Identification des « filières cibles » à renforcer en matière d'offre : cultures spécialisées, agriculture biologique et autres labels... ○ Mise en place d'actions pour faciliter le développement des productions diversifiées (installations / diversifications) : action foncière, incubateurs agricoles ○ Soutien / Création / Valorisation d'équipements liés aux circuits courts : ateliers de transformation, locaux de vente directe, financement de plateformes ... 	€ €
B7	<p>Élaboration et mise en œuvre d'un plan Biodiversité pour la protection et la restauration des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'une étude TVB (cartographie) ○ Mise en œuvre d'une politique de protection et de replantage des haies, lutte contre les espèces invasives ○ Protection des ceintures vertes autour des villages : couronnes maraîchères, vergers, bosquets, ... ○ Mise en place d'un observatoire citoyen de la biodiversité ○ Pérennisation des aides aux particuliers en faveur de la biodiversité (OPAV, Plan Abeilles, mise à disposition de poulaillers collectifs, ...) 	€
B8	<p>Élaboration d'une politique de gestion durable et écoresponsable des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Protection et mise en valeur des zones humides et des cours d'eau (investissements non intégrés ici, intégrés dans le cadre de la GEMAPI) ○ Actions de sensibilisation et de formation sur les bonnes pratiques environnementales, à destination des habitants et des professionnels : réduction des déchets, économies d'eau, zéro-phyto, ... 	€
B9	<p>Implication de la CCTE dans un programme d'actions pour la transition écologique et énergétique, à l'échelle PETR :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ○ Réalisation d'études des potentiels ENR (cadastre solaire, rénovation thermique, ...) ○ Mise en place de projets publics exemplaires : bâtiments à énergie positive, équipements de production d'énergie (photovoltaïque, biomasse, éolien...) 	€ €

3. VALORISER ET PROMOUVOIR LES ATOUS DU TERRITOIRE

Référence de l'action	3.1. Un cadre de vie dynamique et attractif	Coût de l'action
C1	Mise en place d'un projet territorial culturel et artistique <ul style="list-style-type: none"> o Mise en réseaux des acteurs culturels et co-construction du projet o Développement d'un calendrier culturel unique articulé avec les territoires voisins o Poursuite du développement des animations culturelles dans les villages (randonnées contées, visites guidées des villages, festival Histoires d'en Rire...) o Création d'un événement culturel/sportif « phare » et fédérateur pour conforter l'identité du territoire : gastronomie, championnat sport-nature, ... o Développement de structures d'accueil à vocation culturelle : résidences d'artistes, ateliers, salles d'exposition, médiathèques « tiers-lieu », maison des associations, ... o Développement de la mise à disposition de matériel aux associations : matériel informatique, mobilier, scénique, ... 	€ € €
C2	Développement et mise en réseau de l'offre des bibliothèques : mutualisation des ressources et des moyens, achat groupé de matériel, travail sur une ludothèque...	€
C3	Actions de soutien au réseau associatif : <ul style="list-style-type: none"> o Actions locales de sensibilisation au bénévolat et à l'investissement citoyen (ateliers de concertation, sensibilisation, information, formation) o Accompagnement de la professionnalisation des acteurs associatifs à l'appui des dispositifs de la Région 	€
C4	Développement de l'offre sportive sur le territoire, pour les habitants et les visiteurs (diversification touristique) : <ul style="list-style-type: none"> o Aménagement d'espaces sportifs pour tous : parcours de santé seniors, espaces d'initiation au sport-nature... o Développement d'activités sportives en milieu rural o Développement de la filière équine (activités sportives, événements...) o Développement de l'offre de sports nautiques o Développement du tourisme vert, du sport-nature et du sport « insolite » : parapente, tyrolienne, VTT... 	€
C5	Poursuite et renforcement des actions d'animation de la SPL : <ul style="list-style-type: none"> o Mise en réseau des acteurs du tourisme à toutes échelles (EPCI, PETR, Département) : hébergeurs, gestionnaires d'équipements touristiques et culturels... o Développement d'outils partagés pour les prestataires : annuaire unique, centrale de réservation multilingue, formations (langes, numérique, marketing...) o Travail sur l'offre d'hébergement / restauration « haut de gamme » en renforçant les liens avec les écoles hôtelières o Développement de l'offre famille / enfants (vacances scolaires) / jeunes en lien avec le réseau Massif des Vosges 	€
C6	Développement des aménagements touristiques dans une logique de diversification de l'offre : <ul style="list-style-type: none"> o Développement des itinérances « douces », dans une logique de maillage des sites et de promotion touristique du petit patrimoine o Aménagements de sites (sites naturels, lacs...) 	€ € €
C7	Accompagnement du développement de l'offre d'hébergement (subventions aux hôtels et hébergements ruraux, réflexion sur une auberge de jeunesse) et réalisation d'une charte des hébergeurs	€ €
Référence de l'action	3.2. Un territoire à connaître et à faire reconnaître	Coût de l'action
C8	Développement des politiques de promotion territoriale en articulation avec les échelles supérieures (PETR, Département, Région) : <ul style="list-style-type: none"> o Déclinaison de la marque de territoire « La Vie en Vosges » à l'échelle PETR (Plaine des Vosges) o Mise en avant de l'identité territoriale et des grands axes de projet via différents outils : site Web et documents de communication de la Communauté de Communes, réseaux sociaux, guides touristiques et communication sur le territoire... o Mise en place d'un label de reconnaissance des productions agricoles locales 	€
C9	Mise en place d'une plateforme web « centrale d'accueil » : mise en lumière / relation des offres d'emplois, de logements et de services, à articuler / mutualiser avec les échelles supérieures (PETR, Département)	€
C10	Mise en place d'un programme d'implication des citoyens dans les politiques locales : <ul style="list-style-type: none"> o Actions de démocratie participative (budgets participatifs, création de comités de quartiers ou de villages) dans différents domaines : urbanisme, culture, cadre de vie... o Création « d'Ambassadeurs de la Ruralité » (jeunes en service civique, emplois aidés, ...) pour favoriser une bonne connaissance du monde rural et assurer le lien avec les habitants 	€ €